

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014

ET APRÈS ...?

L'Union européenne vient de se doter d'un nouveau parlement en mai 2014 : 751 députés dont 74 français. Après 5 années de crise économique et sociale sans précédent et 26 millions de chômeurs en Europe, le résultat est conforme aux prévisions : fort taux d'abstention et net penchant à droite... très à droite ! 20 états sur 28 ont placé en tête un parti de centre droit, de droite ou d'extrême droite.

En France, le scrutin s'est transformé en un plébiscite pour l'extrême droite nationaliste. La vague conservatrice submerge l'Europe. Les gauches critiques face à la politique économique et sociale de l'Europe ont bien du mal à capitaliser ce rejet pourtant très partagé.

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi le peuple ne croit-il plus aux bienfaits de l'Union européenne ? C'est bien cette Europe, qui depuis 2008 inflige politiques d'austérité et démantèlement des services publics aux citoyens, qui est violemment sanctionnée. 57 % des français se sont abstenus malgré l'offre politique pléthorique avec pas moins de 23 listes candidates !

Entre une gauche volatilisée et une droite discréditée, le Front National apparaît comme le grand vainqueur. Pourtant, qui peut croire sérieusement que ce parti peut constituer un recours sérieux face aux problèmes actuels ? L'extrême droite nationaliste non seulement les aggraverait mais serait un retour à un passé douloureux qui a bouleversé le 20ème siècle.

Tout laisse penser désormais que c'est le Luxembourgeois et très libéral Jean-Claude Juncker qui succédera comme président de la Commission européenne à José Manuel Barroso, tous deux favorables au Traité transatlantique avec les USA qui fait pourtant peser un gros risque sur nos normes sociales et environnementales. Le virage de l'Europe vers plus de solidarité et moins de compétition ultralibérale n'est donc pas encore en vue !

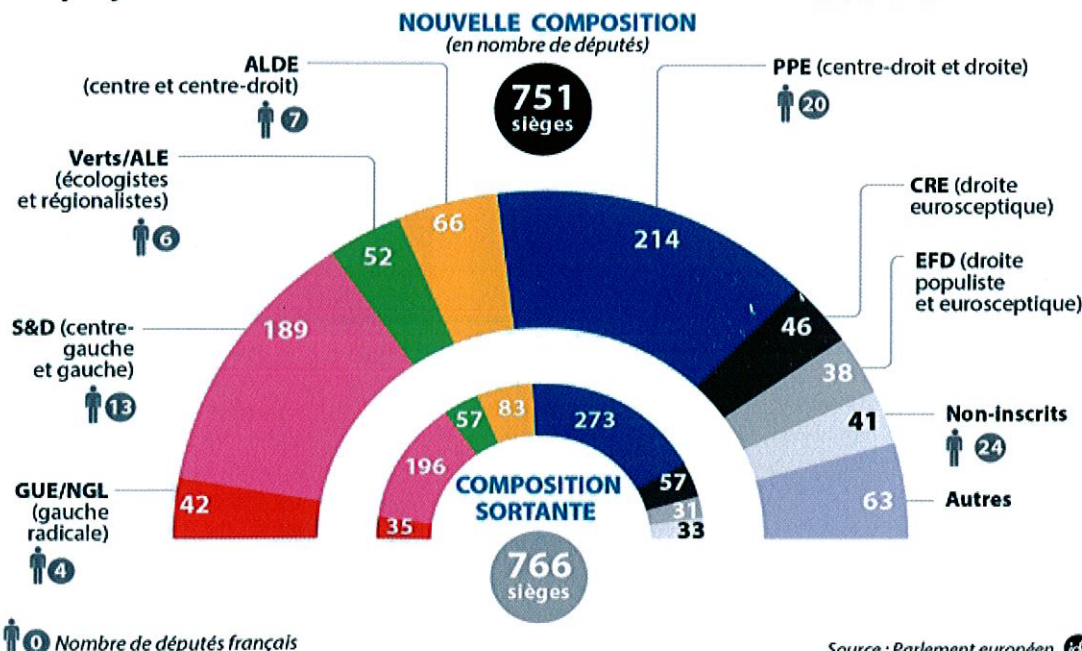
Et pourtant, quand on regarde de plus près les résultats de ces élections, les choses ne sont probablement pas aussi simples... Force est par exemple de constater que le Parti populaire européen, parti de droite et centre droit



qui reste majoritaire au Parlement européen comme à la tête de nombre de pays européens, a été très sérieusement affaibli puisqu'il a vu son nombre de représentants diminuer de 22 %. Il en est de même d'ailleurs pour son principal allié, l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe.

En comparaison, les sociaux-démocrates et les Verts ont plutôt mieux résisté, malgré leur score médiocre en France. Quant à la Gauche radicale, elle voit même son nombre d'élus augmenter significativement grâce à la victoire de Syriza, la liste d'Alexis Tsipras qui est arrivée en tête en Grèce.

Le nouveau Parlement européen Les projections



Il n'en reste pas moins que ce scrutin confirme la forte défiance des peuples face à la construction européenne, avec des taux d'abstention très élevés, surtout dans certains pays de l'Est tels la Pologne ou la Hongrie où moins de 25 % des électeurs ont voté...

Les scores très élevés de partis franchement eurosceptiques pour ne pas dire europhobes non seulement en France mais aussi en Grande-Bretagne ou au Danemark n'ont rien de rassurant non plus quant à l'avenir de cette belle idée qu'est l'Europe mais qui reste encore largement à faire évoluer pour la rapprocher des citoyens !

Quel rôle pour le Parlement européen ?

Un nouveau Parlement européen vient d'être élu pour 5 ans au suffrage universel, mais pour le citoyen français son rôle, comme celui des autres institutions européennes reste encore mal connu.

Il est vrai que jusqu'à présent les pouvoirs législatifs du Parlement étaient limités puisqu'il n'avait qu'un rôle consultatif sur les propositions de directives émises par la Commission européenne. Mais ses compétences ont été régulièrement élargies depuis la première élection du Parlement en 1979.

Désormais, le Parlement établit, avec le Conseil des ministres, le budget annuel de l'Union. Il dispose de moyens de contrôle et peut même censurer la Commission européenne jusqu'à l'obliger à démissionner. De surcroît, c'est désormais le Parlement qui élit le président de la Commission et qui doit donner son approbation pour le choix de ses membres. Il peut également recevoir des pétitions de la part des citoyens européens et constituer des commissions d'enquête.

Bref, le Parlement européen joue de plus en plus un rôle de véritable contrôle démocratique de l'Union européenne.

Dans le domaine législatif, le traité de Lisbonne a élargi la procédure de codécision dans laquelle le Parlement joue un rôle important. Ces domaines de compétence sont désormais au nombre de 85 dont celui de la Politique agricole commune par exemple.

Dans ces domaines, le Parlement procède, avec le Conseil des ministres à l'examen des propositions émises par la Commission et peut les amender, voire les bloquer en cas de désaccord persistant.



Les actes législatifs soumis à amendement ou à approbation au Parlement européen sont soit des règlements (directement applicables dans tous les états membres), soit des directives qui doivent ensuite être transposées dans le droit de chaque État membre.

Il est souvent dit que 80 % des lois votées par les députés français sont désormais de simples transcriptions de directives européennes décidées à Bruxelles, argument très régulièrement

martelé par les eurosceptiques de tout poil et singulièrement les porte-parole du Front National. En réalité, la plupart des règlements communautaires relèvent d'une simple harmonisation des normes techniques nationales. L'essentiel des politiques d'éducation, de recherche, du droit du travail, de la protection sociale, de la justice, de la police, de la défense

ou des affaires étrangères restent très largement du ressort des États. Même les politiques budgétaires et fiscales échappent encore largement à Bruxelles.

Certains secteurs toutefois sont plus que d'autres influencés par les directives européennes. L'environnement en fait partie et force est de constater que le volontarisme européen a bien fait progresser les choses sur cette thématique.

Les politiques économiques sont aussi très influencées par les décisions prises à Bruxelles. C'est bien d'ailleurs

là ce qui crée les plus forts rejets de la part d'une majorité croissante de la population française.

Force est en effet de constater que depuis des années les orientations économiques impulsées par l'Union européenne sont clairement d'inspiration ultralibérale. Le lobbying intense auquel se livrent les multinationales auprès des parlementaires européens comme de la Commission européenne est d'une efficacité redoutable d'autant qu'elle agit sur un terrain largement favorable à cette primauté de la « concurrence libre et non faussée »...

Carnoux méfiant face à l'Europe...



Les électeurs carnussiens ont la réputation de se déplacer volontiers aux urnes comme ils l'ont encore démontré en avril dernier avec un taux de participation de 65 % au premier tour des municipales.

Mais les élections européennes ont du mal à mobiliser et le taux de participation n'a pas dépassé les 42,5 % à Carnoux le 25 mai 2014 : moins que la moyenne régionale, nationale et même européenne pour ces élections dont l'enjeu n'est pourtant pas moindre.

Autant en effet les compétences qui restent exercées par les communes sont de moins en moins nombreuses, autant l'influence des décisions européennes sur nos vies quotidiennes s'accroît de jour en jour. Mais la démocratie ne s'exerce bien qu'à un niveau très local.

Il faut dire aussi que la municipalité avait fait nettement moins d'effort pour mobiliser son électorat traditionnel : on n'a pas vu, comme lors des dernières municipales de bonnes âmes passer leur journée à faire le taxi pour conduire au bureau de vote des personnes âgées vaguement déboussolées...

Quant au résultat, on retrouve sans surprise lors de ces élections le socle d'environ 400 électeurs de gauche, partagés entre les Verts, les Socialistes et le Front de Gauche. A droite en revanche, le Front National a plus que doublé son score en 2 mois avec 900 votants, autant que toutes les autres listes de droite confondues : pas très rassurant sur l'avenir politique local...

Marc VINCENT



Quant à la politique monétaire dans la zone euro, elle est déléguée à la Banque centrale européenne dirigée actuellement par Mario Draghi (un ancien de la banque Goldman Sachs...) et échappe assez largement au contrôle démocratique du Parlement. L'Europe idéale reste décidément à construire !

AB - CM - MV



L'Europe : atouts et enjeux...

Nul ne peut ignorer les controverses parfois violentes sur l'Europe toujours en voie de construction.

On peut mettre en avant les attentes manifestées et les occasions ratées, ou rappeler les principes initiaux malmenés par l'économie mondialisée et la puissance exorbitante de la finance. C'est cependant sous un angle plus inédit que Franck Arnaud a organisé son intervention lors de cette conférence du 9 décembre 2013 en montrant les évolutions et les apports de l'Europe dans notre vie quotidienne.

Franck Arnaud est avocat au barreau de Marseille, spécialisé en droit social, et intervient notamment dans l'aide aux jeunes travailleurs. Bon connaisseur des rouages de l'Union européenne, il a tenté de répondre à nos questions sur la difficile construction européenne.

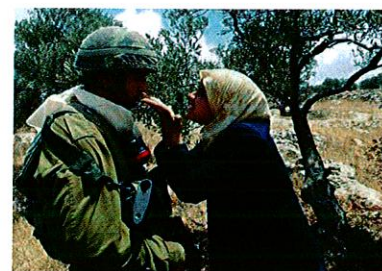
Le fonctionnement pesant des institutions européennes et les dérives néolibérales inspirées par certains de nos voisins sont sources de nombreuses critiques ! Devant la crise actuelle, il est néanmoins important de ne pas oublier

les acquis : la mobilité, l'enrichissement mutuel des cultures, la lutte contre les discriminations, l'action envers les demandeurs d'asile, la solidarité vis-à-vis des régions les plus défavorisées, la promotion de pratiques démocratiques, etc. Tous les pays ont bénéficié à un moment ou un autre des aides diverses distribuées notamment par le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen ou dans le cadre de la Politique agricole commune. Mais l'Europe intervient aussi dans l'aide au démarrage et au développement des entreprises. Par exemple, la BEI (Banque Européenne d'Investissement) est intervenue comme garant dans la construction du tunnel Prado-Carénage.

Face aux menaces et aux défis moraux, politiques, stratégiques, économiques ou écologiques auxquels nous avons à faire face, on est finalement enclin à regretter le manque de cohésion entre les états de l'Union européenne. Faut-il alors moins d'Europe, plus d'Europe, ou peut-être simplement une Europe plus efficace, plus proche des citoyens ?

Squoten Jeallnec

La guerre israélo-palestinienne



Invité du CPC le 23 septembre 2013, Pierre Stambul est coprésident de l'Union Juive Française pour la Paix. Juif laïc, issu d'une famille émigrée d'Europe de l'Est, son judaïsme est issu du souvenir du génocide nazi, mais n'est pas religieux. Après une enfance sioniste, il a rompu avec les mensonges fondateurs du sionisme : « *Un peuple sans terre pour une terre sans peuple. Du désert les juifs ont fait un jardin. Les arabes sont partis d'eux-mêmes etc* ».

Aujourd'hui entre Méditerranée et Jourdain, sur 12 millions d'habitants, 51% sont juifs et la Palestine est fragmentée : la Cisjordanie compte plus de 2 millions d'habitants sur 5 600 km², et 400 000 colons vivent sur le territoire palestinien. Les check points où seuls les palestiniens sont contrôlés rendent très difficiles les actes de la vie courante.

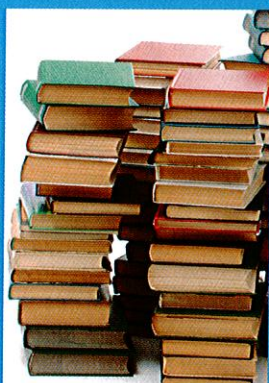
La partie Est de Jérusalem, théoriquement palestinienne, compte aujourd'hui plus de 200 000 colons juifs. Le territoire de Gaza compte 1 800 000 habitants sur 360 km² et subit un blocus terrible. Quant aux Palestiniens d'Israël 50 % vivent au dessous du seuil de pauvreté et les réfugiés palestiniens sont désormais 4 millions.

Aujourd'hui le sionisme n'est pas majoritaire en Israël, mais le processus de paix d'Oslo avec partition des terres est mort. Avec l'extension des colonies juives et la non reconnaissance des droits des Palestiniens, Israël se rend coupable d'un véritable apartheid. Pourrait-on imaginer un blocus économique pour faire évoluer une telle situation ?

C. Tonnelle



KATULU ?



Katulu ? un groupe de lecture créé à l'initiative de Maggy Portefaix, institutrice retraitée, et de deux de ses amies « les deux Josette » en 2008.

« A Katulu, nous désirons partager nos plaisirs de lecture et nous donner mutuellement envie de lire. Aucun genre de livre n'est exclu, aucun plaisir contesté. Chacun est libre. » : ainsi s'est défini ce groupe, qui au fil du temps s'est élargi à 5 ou 6 membres.

En octobre 2011 Katulu a été rattaché au Cercle Progressiste Carnussien. Une dizaine de lecteurs la fréquente. Chacun fait un compte-rendu de ses lectures et diffusion en est faite sur le blog.

Les réunions de Katulu se poursuivent chaque mois avec une grande régularité et la présence à chaque séance de 5 personnes au minimum.

A vous qui partagez nos lectures sur le blog du CPC, les membres du groupe souhaitent vous dire simplement : les réunions de Katulu où règnent une ambiance sympathique et une bonne humeur sans faille, sont des moments d'enrichissement, de culture, de détente, des moments où il fait bon se retrouver, discuter, échanger... Sur les livres mais aussi sur mille et une choses : spectacles, théâtre, opéra, cinéma, parfois politique et toutes les choses de la vie... Sans oublier les soirées autour des retransmissions du Royal Opera House de Londres (avec covoiturage)...

Alors peut-être aurez-vous envie de vous joindre à nous : **le deuxième jeudi de chaque mois à 18h salle Fayer. Et tout ceci grâce aux livres !**

Retrouvez-nous sur le blog collectif du Cercle : <http://carnouxprogres.wordpress.com>

M.A. Ricard

L'insécurité : fantasmes et réalités...



Les enquêtes de terrain indiquent qu'en réalité seule une minorité des personnes interrogées a été confrontée au cours des deux dernières années à des actes de violence et, dans la majorité des cas, il ne s'agit que de **violence verbale**. Les vols et les cambriolages ne touchent en définitive qu'une infime partie de la population.

Quant aux **crimes et aux viols**, ils sont encore plus rares : avec 800 homicides par an, un chiffre en forte régression sur les 50 dernières années, la France est

considérable. L'évasion fiscale prive chaque année l'État de 80 milliards d'euros de recettes et le scandale du Médiateur s'est soldé par 2000 morts, l'équivalent de 3 années d'homicides en France !

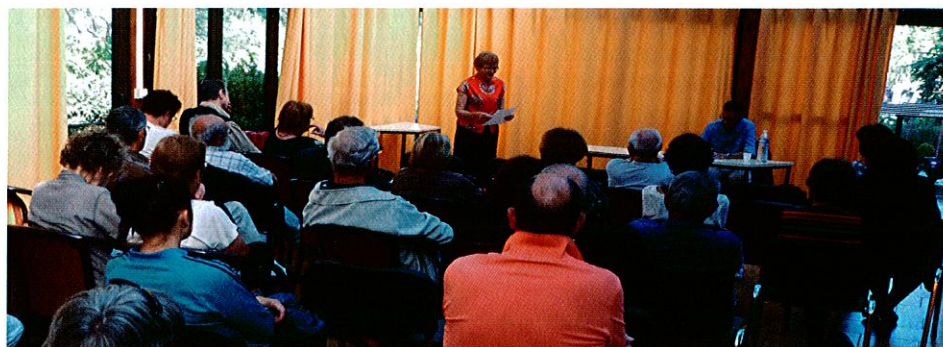
Quant à la délinquance liée à la **drogue**, elle ne peut que croître dans un contexte de prohibition qui favorise les trafics illicites et renforce les mafias. La solution à ce fléau passe probablement par une véritable réglementation de l'usage, mais aussi de la production.

Près de 50 personnes s'étaient déplacées à la salle Tony Garnier, le 12 mai 2014, pour écouter **Laurent Mucchielli**, directeur de recherche au CNRS, au Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES) à Aix en Provence.

Ce conférencier, qui a créé un Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux, est un des meilleurs spécialistes de la délinquance en France. Son travail, depuis des années, consiste à observer, de manière scientifique et objective, les données croisées de la gendarmerie, de la police et de la justice, mais aussi les sondages et les enquêtes de victimation réalisées sur le terrain.

Son expertise lui permet de relativiser nombre d'idées reçues dans un domaine qui soulève les passions et suscite des prises de positions pas toujours rationnelles. En effet, l'insécurité est une **rente politique**, de droite comme de gauche, avec un slogan quasiment identique : « *Votez pour moi et je rétablirai l'ordre !* ». Par ailleurs l'insécurité est mise en scène en permanence dans les médias, le plus souvent sans le recul suffisant pour analyser sérieusement les faits divers.

Or, toutes les études démontrent qu'il n'y a pas de corrélation entre l'intensité du **matraquage médiatique** et la réalité des faits. Les médias sont une machine à répéter des stéréotypes. Leur formatage est pernicieux car il déforme notre jugement et notre perception de la délinquance réelle.



un des pays les plus sûrs du monde. Et le risque ne se situe pas toujours là où l'imaginaire collectif l'attend : dans 85 % des cas, la victime connaissait son agresseur qui fait partie de son entourage proche !

Les formes de l'insécurité et de la violence évoluent avec la société, mais toutes les études confirment que la **délinquance juvénile** a toujours existé. Ce qui est nouveau c'est la **judiciarisation** de certains actes qui étaient autrefois gérés en interne, au sein de l'école notamment.

Mais surtout, ce que l'on constate, c'est que l'insertion des jeunes délinquants devient de plus en plus difficile à cause de la crise de l'emploi, alors que le **travail** reste le meilleur moyen pour un jeune déviant de retrouver une place dans la société.

Le débat qui a suivi la conférence a permis d'aborder d'autres sujets dont celui de la **délinquance économique et financière** qui a été en partie dépenalisée alors que son impact est

Ont aussi été abordées l'impact de la vidéo-surveillance, un marché très lucratif pour les sociétés spécialisées mais d'intérêt limité pour aider les forces de sécurité, ainsi que la démarche de type « **voisins vigilants** », mise en place à Carnoux depuis quelques années. Son intérêt pour faciliter le lien social est unanimement reconnu, mais elle présente des risques de dérives, le rôle des citoyens n'étant pas de devenir des auxiliaires de police...

Ce moment d'échange avec un spécialiste des violences urbaines et de l'analyse des politiques de sécurité a permis de balayer nombre de tabous et fantasmes qui faussent notre perception. Il est vraiment regrettable que nos responsables politiques ne soient pas plus à l'écoute sur un sujet aussi important. L'absence très remarquable, lors de cette conférence, de la totalité de nos élus locaux confirme une fois de plus qu'ils ne s'intéressent guère à comprendre la réalité du problème !

C. Tonnelle

Pourquoi adhérer ? Pour au moins une bonne raison

Plus nous sommes nombreux, plus nous avons de poids vis-à-vis de la mairie de Carnoux et des élus locaux, aux côtés d'autres associations citoyennes, pour défendre nos idées

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Signature :

Recopiez ou découpez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse ci-contre, avec un chèque de 20 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien.

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre journal, organiser nos conférences et réaliser nos actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle Progressiste Carnussien
30 avenue du Maréchal Foch
13 470 CARNOUX en PROVENCE

<http://carnouxprogres.wordpress.com>

N° ISSN 2263-648X
Directeur de la publication : Cécile Tonnelle
Imprimerie : Illicopress